

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 5

Artikel: A propos de la ligne Maginot
Autor: Revol, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

A propos de la ligne Maginot

Dans l'article qui suit, notre distingué collaborateur français traite notamment de la valeur relative des fortifications dans le cadre d'un éventuel conflit généralisé. Comme le précise la conclusion de cet exposé, il s'agit avant tout d'une étude théorique portant sur l'un des nombreux aspects que pourrait prendre une guerre future. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir ici sur ce thème, qui exige un certain effort d'imagination. S'agissant de la ligne « Maginot », problème essentiellement français, nous laissons à l'auteur la responsabilité de son appréciation.

(Rédaction)

En janvier dernier, en réponse à une information parue dans la presse étrangère, une mise au point officieuse française précisait : « Les installations de la ligne Maginot ont toujours été entretenues en vue de leur utilisation. »

On connaît le perfectionnement technique de ces installations souterraines ou à fleur de terre, bien adaptées aux conditions de la guerre au moment de leur établissement. Elles firent le plus grand honneur à l'art des ingénieurs militaires. On se bornera ici à envisager le rôle stratégique qui leur était dévolu et celui qu'elles ont rempli au cours de la seconde guerre mondiale. Puis, après un bref retour sur le passé de la

fortification dans le cadre élargi des infrastructures, on s'efforcerait de définir, dans l'hypothèse d'un troisième conflit mondial, la mission pouvant incomber à la ligne Maginot et plus généralement à la fortification, considérée elle-même comme un élément des infrastructures de l'avenir.

* * *

Disons-le franchement : la ligne Maginot ne signifiait pas grand-chose au point de vue stratégique. La guerre de 1914 avait bien montré qu'avec les grandes armées modernes, la Lorraine et l'Alsace, qui avaient suffi aux armées de Moltke en 1870, représentaient un théâtre d'opérations par trop étiqueté ; il fallait à ces armées gagner le large vers les plaines de Belgique, la Suisse opposant l'obstacle de ses montagnes et le solide verrou d'une armée dont nul n'ignorait la farouche aptitude à défendre son sol.

Pourquoi alors s'était-on évertué, des années durant, à la commission présidée par le général Guillaumat, à combiner le dispositif d'une carapace de béton susceptible de procurer aux Français la sécurité que n'avait pas suffi à leur donner la victoire de 1918 ? Les mots ont leur sens ésotérique profond : ce n'est pas sans raison que cette ligne fortifiée établie le long de la frontière, de Sedan au coude du Rhin de Bâle, a été baptisée ligne Maginot.

Maginot était un Lorrain, sergent en 1914, que les hasards de la démocratie avaient porté au ministère de la guerre. Pareille promotion n'avait alors rien d'anormal : on en vit ailleurs d'autres exemples encore plus typiques... Maginot se borna à donner aux Alsaciens-Lorrains réintégrés dans la patrie française la preuve matérielle que tout était fait pour les mettre à l'abri d'un nouveau péril. Et comme à cette époque la conception du front continu se trouvait en pleine euphorie, une sorte de front continu perfectionné fut poussée sur tout le pourtour des chères provinces recouvrées. Un politicien d'arrondissement donnait son nom à une stratégie de même ordre.

Or cette ligne non seulement s'avéra stratégiquement inutile,¹ puisqu'elle n'empêcha pas, de 1940 à 1945, le rétablissement de l'ancienne Terre d'Empire, mais même du point de vue tactique, elle ne remplit pas l'objet primordial auquel toute fortification doit répondre, celui de permettre des économies d'effectifs.

En effet, du 2 septembre 1939 au 10 mai 1940, le commandant du groupe d'armées dont la zone de territoire englobait la ligne Maginot, ne cessait de réclamer des renforts sous prétexte qu'« il était seul à se battre », parce qu'au contact immédiat de la couverture allemande. Et comme il avait affaire à un commandement en chef timoré, soucieux de ne déplaire à personne, ses trois armées disposeront, au jour de la vraie bataille, d'un total de 35 divisions d'infanterie dont 26 de campagne, tandis que le groupe d'armées d'aile gauche, celui chargé de la manœuvre décisive en Belgique, ne comptera que 32 divisions d'infanterie dont 22 françaises, y compris la 101^e division de forteresse impropre à tout mouvement !

Ces chiffres suffisent à démontrer la valeur relative de la ligne Maginot au cours de la seconde guerre mondiale. Comment dès lors justifier l'entretien d'installations en vue d'une réutilisation dans la perspective entièrement différente d'une troisième guerre mondiale ? Faut-il y voir une manifestation de l'instinct de conservatisme qui est le péché mignon dans la plupart des armées et qui les incline à un immobilisme générateur de cruelles défaites, tandis que l'esprit d'innovation teinté

¹ Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que si la « ligne Maginot » ne joua pas, sur le plan stratégique, le rôle important que lui attribuait l'état-major français, c'est que cette région fortifiée ne fut jamais puissamment attaquée par les Allemands au cours de leurs opérations de mai-juin 1940. Leur effort initial se porta, dès le 10 mai, sur la Hollande et à travers la Belgique; ce fut la « bataille des Flandres » qui se termina sur les côtes de la Manche. Dès le 5 juin, les gros de la Wehrmacht et notamment ses unités blindées, regroupés sur la Somme-Montmédy-frontière sud du Luxembourg amorcent un vaste mouvement vers l'intérieur de la France sur des axes nord-sud et sud-ouest. Une très forte action en direction du plateau de Langres-Pontarlier provoque l'encerclement des garnisons de la « ligne Maginot » dont une partie cherche à gagner l'ultime position de la Loire. On sait, par ailleurs, que l'état-major allemand estimait d'autant plus la capacité de résistance des fortifications françaises que leur attaque frontale comportait le franchissement du Rhin à leur proximité.

(Réd.)

de bon sens devrait constamment pousser vers une adaptation incessante aux conditions elles-mêmes sans cesse en voie de changement de la guerre ? Consacrer des crédits à l'entretien des organismes du passé exige de ces derniers qu'ils soient en rapport avec les services que l'on peut en attendre. Il y a là une question de mesure et d'exacte appréciation de leur rôle dans l'hypothèse selon laquelle se présenterait, dans l'avenir, leur emploi.

* * *

Si, à notre époque où la technique règne en maîtresse, on généralise le terme d'infrastructure pour désigner la partie fixe qui tient au sol dans les préparatifs guerriers d'un Etat, la fortification en aura été l'un des éléments les plus constants. Vue à ce titre, elle répond à deux objets distincts : la défense des frontières et la sécurité des territoires à l'intérieur. La confirmation classique en a été fournie dès l'empire romain. D'abord, le *limes* frontalier, variable dans son dispositif avec la topographie du terrain, l'adversaire éventuel, les objectifs offensifs ou défensifs du moment. Le *limes* rompu de toutes parts au III^e siècle et l'absence de fortifications en deçà ayant fourni à l'invasion des facilités singulières, la lacune fut comblée par la fortification des villes de l'intérieur. Poussé à l'extrême par effacement de l'autorité centrale, le système devait, par la suite, convenir aux disputes intestines : guerres civiles, féodales ou religieuses.

Avec Vauban, la fortification des frontières redevint prépondérante. Son système de places fortes, bien adapté aux méthodes de guerre du temps, mettra, deux siècles durant, la France à l'abri de toute grave invasion. Cet argument ne manque pas de valeur en ce qui concerne l'utilisation d'ouvrages ayant déjà servi : serait-il applicable à la ligne Maginot, si peu cependant que celle-ci eût rempli son office ?

Les guerres napoléoniennes ayant plus tard montré l'importance de la conquête de la capitale dans le déroulement des opérations, la fortification de la capitale s'ajouta, à l'intérieur,

à l'œuvre amplifiée au cadre de « camps retranchés » que Vauban avait créée tout au long des frontières, en même temps que s'instaurait la dangereuse conception de manœuvre du général Rogniat, à savoir : que les places fortifiées offraient à une armée battue le refuge momentané de leurs murailles pour lui permettre de se reconstituer et reprendre ultérieurement l'offensive. Cette étrange théorie, déjà appliquée par Vercingétorix, valut à Bazaine sa capitulation dans Metz en octobre 1870.

Finissons-en avec la valeur stratégique de la capitale. Les événements ont montré son déclin progressif, plus peut-être qu'ils témoignent d'un affaiblissement dans les aptitudes viriles d'un peuple. Si le camp retranché de Paris a vaillamment supporté en 1870 l'épreuve d'un siège, en 1914 il n'a donné lieu qu'à l'affiche bien connue que Galliéni faisait plancher sur ses murs le jour de la mobilisation générale¹ ; et sa brève carrière guerrière s'est achevée en 1940 par une déclaration de « ville ouverte », décidée à n'offrir aucune résistance à l'envahisseur...

La leçon de 1870 n'avait cependant pas été inutile en ce qui concerne l'organisation d'un système de régions fortifiées rationnel combinant à la fois la défense des frontières avec celle de l'intérieur. On ne louera jamais assez le général Seré de Rivières des rideaux défensifs établis en première ligne, complétés en arrière par des ouvrages sur la falaise de Champagne et le plateau de Langres : sur ces obstacles, les Côtes de Meuse et Verdun, Reims et le massif de Saint-Gobain, le front se stabilisera en 1914 après la courte période initiale de guerre de mouvement.

Le premier conflit mondial a en outre ouvert la voie vers une conception réellement nouvelle de l'art des ingénieurs militaires : abandon des places fortes ou camps retranchés qui, avec les armements en usage, ne sont plus que des « nids à projectiles » ; puissance des moyens mis en œuvre par la

¹ « J'ai reçu le mandat de défendre Paris... Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout. »

fortification passagère du champ de bataille. Comment expliquer, si ce n'est par une incurie stigmatisée en la définissant comme « la rançon de la victoire », que la seconde guerre mondiale ait été abordée avec le seul appui d'une ligne Maginot restée en dehors des opérations décisives et sans que rien n'ait été préparé à l'intérieur pour contenir le flot de l'invasion, permettre aux éléments en retraite de s'agripper au terrain, sauver par là l'honneur de troupes en repli !

* * *

Abordons enfin l'avenir et cherchons à définir l'emploi que l'on pourrait faire de la ligne Maginot dans l'hypothèse d'un troisième conflit mondial, celui mettant aux prises les puissances coalisées de l'OTAN placées sous la direction des Etats-Unis d'Amérique et celles du pacte de Varsovie aux ordres de l'URSS. Un lama du Tibet plus ou moins authentique, moderne Nostradamus, prédisait récemment cette catastrophe pour 1964, « l'année du Dragon de Bois » ; il serait donc grand temps de se prémunir !

Si l'on se propose de saisir l'utilité du détail constitué par les fortifications de la ligne Maginot dans le cadre d'ensemble du conflit évoqué ci-dessus, il importe d'avoir au préalable une idée vraisemblable des conditions selon lesquelles ce conflit se déroulerait. Et pour cela, servant de garde-fou à un débordement d'imagination, les extrapolations du passé aident à dégager les perspectives prochaines. Or il semble qu'un facteur commun marque la gradation ascendante des grands conflits mondiaux au XX^e siècle ; il s'exprime par des noms de bataille bien caractéristiques. C'est ainsi que la bataille de la *Marne* symbolise la guerre de 1914. Celle de 1940 le serait par la bataille de la *Manche* qui, en fait, n'eut pas lieu ; mais en toute logique elle aurait dû suivre l'épisode de Dunkerque et Hitler refusant de l'engager, ce fut le signe prémonitoire de sa défaite finale. La Marne, la Manche, ces deux Rubicons en appellent un troisième : ce serait la bataille de l'*Atlantique*. Le fossé du premier conflit s'élargit avec le troisième aux

dimensions de l'Océan. Tout concourt, en effet, à faire des terres contiguës à cet océan un seul et même théâtre d'opérations : la portée des armes, la puissance et la vitesse des transports, l'instantanéité et l'étendue des liaisons.

Sur ce théâtre d'opérations, admettons que les armées de l'Est aient pour objectif les côtes européennes de l'Atlantique ; les armées de l'Ouest s'efforçant par des manœuvres et combats retardateurs de ralentir la progression adverse afin de permettre aux renforts partis d'Amérique de traverser l'Océan et prendre accès sur le continent.

Ces premières opérations incomberaient sans doute de préférence à des forces dites conventionnelles encore que pourvues d'armes atomiques tactiques. Avec des stocks d'armes thermonucléaires stratégiques encore insuffisants pour soutenir une lutte prolongée, s'engagerait apparemment un vaste duel dans lequel fusées issues de rampes de lancement et aviation de bombardement procéderaient à des destructions massives sur les territoires des deux supergrands. C'est ce que le maréchal Juin appelle l'impasse sur l'Europe ; le plan Rapacki ne cherche-t-il pas à la rendre certaine ? Impasse toute relative d'ailleurs. Car les pays d'Europe n'échapperaient pas aux projectiles atomiques tactiques. Leurs effets resteraient toutefois localisés, chacun des deux adversaires ayant intérêt à empêcher qu'il ne reste plus que des ruines, puisque l'un se propose de s'en emparer pour les exploiter, l'autre de les conserver en vue d'une contre-offensive ultérieure. De toute façon la lutte, bien qu'elle se déroule selon des modalités nouvelles, serait dominée par des engagements de caractère foncièrement classique.

Sur cette trame opérationnelle, comment viendrait s'incruster la broderie d'une infrastructure de fortifications ?

Revenons aux deux genres. Sur les frontières, les puissantes ceintures cuirassées élevées à grand renfort de béton qui convenaient au temps où la profondeur des champs de bataille ne s'étendait pas au-delà de quelques kilomètres, n'ont plus guère de raison d'être aujourd'hui que projectiles, avions et

troupes aéroportées, sans avoir à forcer aucun obstacle terrestre, peuvent atteindre les limites extrêmes des territoires belligérants. Un simple rideau de surveillance, dispositif d'alerte léger, suffirait, en cas d'attaque terrestre inopinée (peu probable en vérité), à donner l'alarme aux troupes de premier échelon, à leur permettre de prendre le dispositif de combat prévu.

Si la notion de fortification des frontières s'amenuise, par contre la notion de défense intérieure acquiert son plein développement afin de porter au maximum la faculté de résistance des troupes de l'Ouest. Leur retraite s'effectuerait dans trois directions principales : vers l'Angleterre ; vers la côte française atlantique et l'Espagne ; vers la Méditerranée, de Gênes à Perpignan, avec recul éventuel en Afrique du Nord que l'on espère enfin pacifiée et incorporée dans le système de la défense atlantique.

D'où deux sortes d'organisations fortifiées, celles visant la défense territoriale proprement dite et celles devant permettre l'afflux en Europe des renforts américains ou, si l'on met les choses au pire, l'évacuation hors d'Europe des troupes opérationnelles battues.

La défense territoriale trouverait son appui le plus considérable dans la création de vastes hérissons établis dans des zones de moindre parcours et de moindre activité économique où les travaux des ingénieurs militaires viendraient ajouter leurs obstacles artificiels à ceux d'un terrain naturellement difficile. Fortification permanente et fortification de campagne seraient jumelées pour permettre à ces hérissons de maintenir leur autonomie le plus longtemps possible, de rester en liaison aérienne avec le dehors, de soutenir un siège, exécuter des sorties contre l'occupant, menacer les communications adverses ; bref, de mener une sorte de guérilla colossale et organisée à l'avance, condition indispensable à son efficacité. Il suffit de regarder une carte d'ensemble de l'Europe occidentale pour imaginer quelques-unes des régions sur lesquelles porterait cette organisation : le complexe Vosges-Forêt Noire auquel

pourraient précisément s'adjoindre en appendice la ligne Maginot, le réduit suisse, le Trentin et la Vénétie, le Massif central français, les Alpes franco-italiennes, les Pyrénées organisées de concert entre la France et l'Espagne.

Quant aux bases aéro-navales d'accès ou d'évacuation, la Basse-Saxe en Allemagne couvrirait les baies d'Emden et de Wilhemshafen en mer du Nord ; en France, la Bretagne et toute sa presqu'île seraient mises en état de rendre les services réels qui, en 1940, lors de la défaite française, ne pouvaient être dans leur improvisation qu'une vue de l'esprit. Enfin, vers la Méditerranée, le jumelage des deux hérissons français cévenol et alpin, ainsi que le hérisson italien de l'Apennin gênois, permettraient de prolonger autant que possible la libre disposition des ports français et italiens sur cette mer.

L'organisation technique de chacun de ces blocs de défense est dans les attributions du génie militaire, bien mis préalablement au courant des intentions du haut commandement. Il va de soi que là où des travaux ont déjà eu lieu, même en vue d'hypothèses différentes, s'ils paraissent pouvoir être incorporés dans les projets actuels, serviront encore comme ont servi les fortifications de Vauban, les artilleries de Bange, les procédés de Napoléon ; tout cela, d'ailleurs, dûment transformé, adapté aux conditions guerrières du moment. C'est à ce titre l'entretien de la ligne Maginot doit être envisagé.

* * *

Tout ce qui précède est autant dire essentiellement théorique et ne devrait être considéré, dans les états-majors, qu'à la façon d'une gymnastique des cerveaux.

Théorique ; d'abord, parce qu'il n'est pas certain, et même qu'il apparaît peu probable, que les opérations ci-dessus décrites aient effectivement lieu. Elles n'ont fait ici que servir de support à une utilisation éventuelle de la ligne Maginot. Le communisme n'a pas que la guerre ouverte comme moyen de domination en Europe : n'est-il pas en train de tourner cette Europe par l'aide qu'il apporte au panarabisme ; au point

que l'on peut se demander laquelle des épreuves le XX^e siècle réserve à notre continent : celle des Barbares du Ve siècle ou celle des Arabes au VII^e...

Théorique, ensuite, parce que l'organisation préconisée ci-dessus est manifestement hors de proportion avec les capacités financières des Etats d'Europe occidentale. La guerre — la grande guerre — est de plus en plus réservée aux pays riches, pourvus d'une industrie florissante et d'abondantes ressources économiques. Il en allait bien déjà ainsi au temps où les trésors de guerre en espèces sonnantes et trébuchantes s'amoncelaient dans les caves des rois. Le « nerf de la guerre », avec tout ce qu'il comporte en matière d'organisation militaire, reste le gage le plus efficient de l'indépendance d'un peuple.

J. REVOL

Quelques-uns des nouveaux types de matériels français

L'industrie française des armements est entrée depuis quelques années dans une phase de réalisations. Celles-ci ont débuté par des matériels légers, engins blindés de reconnaissance, chars, engins téléguidés antichars, dont certains types sont maintenant fort connus, même hors d'Europe. Dans cette catégorie du matériel tactique léger, la production s'étend à de nombreux engins d'usage divers dans les domaines de l'aviation, des transmissions, du radar, de la détection de la radioactivité. La production va porter prochainement dans la sphère des matériels de classe moyenne.

Pour le moment ce sont surtout les armes des forces terrestres qui ont terminé leur expérimentation tactique et leur mise au point. Tous les types antérieurs ont été rénovés et modernisés. En général, en même temps que les performances